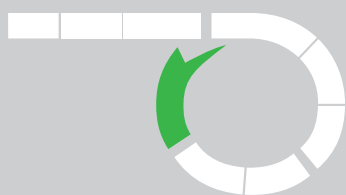


## OUTIL ARTISTIQUE



### Phases du processus

#### Dynamique de groupe

4 (évaluer)

### Objectifs

Documenter le processus afin d'intégrer les nouvelles personnes.

Évaluer l'action et transmettre les connaissances issues de l'expérience.

# Documenter ensemble avec des photos

## Déroulement

1- Parmi les photos prises au fil du projet, faites une première sélection selon des critères techniques comme : Est-ce que l'image est nette ? Le cadrage permet-il de voir ce qu'on veut voir ? Est-ce un doublon ?

2- Projetez les photos et à tour de rôle, chaque participant-e est responsable de commenter une photo et, de dire si elle devrait être conservée ou non. Si tou-te-s sont d'accord, éliminez-la, sinon, discutez et si c'est très partagé, votez à main levée. L'objectif est d'habituer chaque participant-e à prendre la parole et à dire son opinion tout en impliquant le groupe dans le choix des photos. Cet exercice aide aussi les participant-e-s à exercer leur œil et développer des critères pour prendre des photos intéressantes.

3- Suite à cette première sélection, imprimez les photos qui ont été sélectionnées et procédez à une sélection finale en formant des comités pour chaque activité. Le travail consiste à choisir les trois meilleures photos.

4- Finalement, colligez les photos sélectionnées dans un cahier et agrémentez-les d'informations afin d'aider les nouveaux membres à comprendre ce qui a été fait et, plus largement, d'expliquer le projet à ceux qui sont intéressés. Ce cahier va grossir au fur et à mesure des actions. Il est donc utile de faire un budget pour la documentation.

## Commentaire

L'outil permet enfin d'évaluer l'impact visuel d'une action. Il favorise aussi la mémorisation des différentes activités et actions par le groupe et peut permettre de porter un regard extérieur sur lui-même comme groupe en action. Par exemple, le groupe peut prendre conscience qu'il n'a pas respecté une consigne qu'il s'était donnée, comme rester groupé lors d'une prise de parole publique.

**Conception et rédaction :** Nathalie Germain